

Pour diffusion immédiate  
**CNW CODE 70**

## Réfection majeure du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine

La solution optimale à long terme est maintenant connue

**Montréal, le 27 juin 2017** – Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports annonce la solution retenue pour le projet de réfection majeure du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine. Le projet consistera à effectuer une réfection structurale majeure du tunnel, à moderniser les équipements d'exploitation et à ajouter une protection de l'infrastructure contre les incendies. De plus, les travaux incluront la reconstruction des dalles de béton de l'autoroute 25 dans les deux directions, de part et d'autre du tunnel entre l'île Charron et l'échangeur Sherbrooke.

L'ensemble du projet sera réalisé en mode conception-construction-financement. Ce mode est celui qui offre la meilleure valeur ajoutée aux fonds publics investis pour ce projet. Il permet également d'obtenir une réfection durable, et de qualité, encourage l'innovation technologique, et est soutenu par un processus transparent et concurrentiel. Le Ministère fera donc appel à une entreprise ou à un consortium qui sera responsable de concevoir le projet, de réaliser les travaux et de fournir le financement requis. Précisons que le choix de ce mode n'entraînera aucunement la mise en place d'un péage pour accéder au pont-tunnel.

Les interventions prévues permettront d'assurer la pérennité de ce lien stratégique qui célèbre ses 50 ans cette année.

En prévision des entraves qui seront nécessaires à ces importants travaux, des mesures d'atténuation en transport collectif, telles que l'implantation de voies réservées et de stationnements incitatifs, sont déjà à l'étude dans l'axe des autoroutes 20 et 25.

### Citations :

« Les usagers de la route utilisent le pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine depuis déjà 50 ans et, jusqu'à présent, celui-ci a fait l'objet de peu d'interventions majeures. Le Ministère se doit donc de réaliser des travaux importants au cours des prochaines années pour profiter de cette infrastructure essentielle encore plusieurs décennies. Vu son ampleur, le projet générera indéniablement des impacts, mais les besoins des usagers seront pris en compte et des mesures d'atténuation sont déjà en planification. La réfection majeure de cette infrastructure sera bien entendu coordonnée avec les autres grands chantiers de la région métropolitaine de façon à limiter les répercussions tant sur les déplacements des personnes que des marchandises. »

*Laurent Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports*

**Faits saillants :**

- Le pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine, construit en 1967, est le plus long tunnel sous-fluvial au Canada et permet le passage de quelque 120 000 véhicules par jour, dont 13 % de camions.
- La réfection majeure du tunnel s'échelonnera sur quatre ans. Cet échéancier prévoit deux ans de travaux entraînant des entraves importantes dans le tunnel et deux ans de travaux générant moins d'impacts pour les usagers ou réalisés en dehors des voies de circulation.
- La prochaine étape consiste à élaborer le dossier d'affaires, qui précisera davantage les divers aspects comme l'échéancier, les entraves et les coûts de ce projet.

**Lien connexe**

Pour plus d'information sur les travaux à venir de réfection majeure du pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine, [consultez la page Web du projet](#).

– 30 –

**Source :**

Mathieu Gaudreault  
Attaché de presse  
Cabinet du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de  
l'Électrification des transports  
Cabinet du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation  
Tél. : 418 643-6980

**Pour information :**

Relations avec les médias  
Direction des communications  
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des  
transports  
Tél. : Québec : 418 644-4444  
Montréal : 514 873-5600  
Sans frais : 1 866 341-5724